



Facture acquittée "par erreur"

Par **ph37**, le **04/02/2009** à **10:43**

bonjour, rnun de mes client a reçu une facture avec la mention "facture acquittée", provenant de mon entreprise suite a des travaux. C'est une erreur de notre part car le client n'a jamais payer cette facture. Sur cette facture est noté: "Facture d'acompte", la date, le mode de règlement, l'objet (acompte du .././2008) et en bas la somme précédé de "réglé" puis un tampon "facture acquittée".rnCeci correspond a 1/3 de la facture globale, et le client dit l'avoir payé. N'ayant aucune trace de son paiement et étant certain qu'il ne l'a pas payé, que puis je faire pour qu'il me paie?